	Comité Départemental d'Athlétisme du Val-de-Marne Mail : frederic@cdathle94.fr N° SIRET : 483 393 096 00035 **Procès-verbal de la réunion du COMITE DIRECTEUR n° 2025 / 4** Lundi 13 octobre 2025 au 1 avenue Danielle Casanova, 94500 Champigny sur Marne

Présidence	Arnaud ANGER
Membres présents	Lucien BENUFFE, Joëlle BERNARD, Pascal BRAULT, Yves CONGARD, Johan FEUILLARD, Benoit GELIN, Corinne GOUBEAU, Didier JULLIERE-TUDEAU, Didier LOBO, Gilles SECHAUD, Lily NABAVIAN, Nathalie STEINVILLE
Membres excusés	Rita BELE-ZONGODONO, Sylvie BRENAT, Jacques DERIMAIS, Marie HELIER, Didier HUBERSON, Christian RODE, Stéphane THEOPHANIDES
Membres absents	Francis BELOT, Corentin LELU, Zak MADOU

Ordre du jour :

1. Informations
2. Circulaire financière
3. Calendrier de compétitions
4. Tour des commissions

1) Informations

Etat des licences : au 11 octobre, le CDA94 comptabilise 4510 licences (vs 4812 à la même date l'an passé), soit une diminution de 302 licences qui représente 6 %
Difficultés dans quelques clubs

- Arrêt des activités du CO Cachan
- Essor Athlétique du Val de Marne entente entre CA L'Hay-les-Roses et Elan Chevilly-Larue, n'ont pour le moment que 5 licences
- Entente Plessis-Pontault Athlétisme qui devait avoir lieu entre le CA Plessis 94 et US Pontault-Combault. Suite à quelques soucis administratifs le nom de l'entente porte le nom de CA Plessis 94

Un club réaffilié le CO Cachan, mais qui a cessé son activité cette saison suite à des problématiques.
Nathalie explique la situation :
-un entraineur du club qui a communiqué avant le début de la saison avec des athlètes mineurs en leur annonçant que le club de Cachan allait cesser ses activités et en leur proposant de rejoindre le club d'Antony dans lequel il est licencié, en recommandant aux athlètes de ne pas communiquer sur le sujet.
-un entraineur qui envoie un SMS à une athlète mineure en tenant des propos inappropriés.

Suite à vote, le comité directeur prend les décisions suivantes :
- signalement au comité éthique concernant le SMS
- courrier officiel à la LIFA et au club d'Antony si éléments probants

18 septembre, déménagement
Le déménagement du comité a eu lieu le 18 septembre. Les nouveaux locaux comportent 2 salles de 11m2 et d'une pièce de stockage de 6m2
La pièce de stockage devra être aménagée avec des étagères pour pouvoir ranger le matériel, cette pièce ne dispose pas de serrure.
Didier Juillère se charge de l'ajout des serrures et de l'achat de rayonnage.
Les bureaux à ce jour, ne disposent pas d'accès Internet.
Le CDOS annonce 22 000 euros supplémentaires pour la consommation de fluide à répartir entre les occupants.
Suite au non-débarras total à Gentilly, risque d'une facture potentielle de 6000€.

Le transfert d'adresse a été fait auprès de La Poste : Joëlle signale que les transferts ne sont pas toujours efficaces à 100% et qu'il faudrait vérifier si des courriers n'arrivent pas encore à Gentilly.
Le comité décide qu'il serait opportun que Frédéric envoie un mail ou un courrier à tous les organismes en contact avec le comité pour indiquer le changement d'adresse.

Rencontre avec l'INSEP, Arnaud, Christophe et Gilles ont rencontré à l'INSEP le directeur du pôle Hospitalité, la directrice adjointe de l'INSEP et notre correspondante.
L'objectif était la mise en place d'une convention pluriannuelle sur l'Olympiade, l'organisation en soirée de 2 meetings, ainsi qu'un championnat.
L'INSEP explique la diminution du nombre d'athlètes par créneau pour 3 aspects : sécuritaire, performance et fortes demandes.
L'échange a été cordial. La demande a été faite de prolonger les soirées jusqu'à 22h30 lundi, mardi et jeudi.
Cette année, l'INSEP n'accepte que les athlètes de plus de 16 ans : le comité a fait une demande pour accepter les moins de 16 ans le vendredi soir sur le créneau perche.
Suite à l'augmentation du nombre de créneaux horaires, la facture passe de 15 000 à 20 000€.

Soirée/meeting INSEP : une soirée est prévue le 14/01, programmation à venir : 60m, 60m haies et des sauts.
L'organisation sera prise en charge par Christophe et Frédéric (jurys, inscriptions…)
Une 2ème soirée serait possible si le coût et l'organisation sont partagés avec un autre comité.

12 octobre : Cross Solidaire de L'Hay les Roses, le Comité a assuré la prestation secrétariat, chronométrie pour un montant de 500€. Belle organisation du cross.
Didier Lobo fait part des problèmes de jury pour le championnat départemental du 10km à Fontenay le même jour. Arnaud souligne que le comité s'était engagé avec le club de AC L'Hay-les-Roses en février avant que ne soient décidées les implantations des championnats.

16 octobre, Arnaud **rencontre le GIE Orpi 94** lors de leur Assemblée Générale pour la reconduction du partenariat 2026-2027-2028.

Les Assises des entraîneurs auront lieu le 26 octobre au Parc du Tremblay. Tous les entraîneurs du 94 ont reçu cette invitation.

La Soirée des récompenses se déroulera le 19 décembre dans la salle du Parc du Tremblay (challenge Orpi et médaillés aux Championnats de France), la salle n'étant pas disponible les vendredis précédents.

Le CDOS a validé le **contrat d'alternance d'Annabelle**, elle travaillera 30% pour le comité sur la partie communication/réseaux sociaux.

La Caméra photo-finish est disponible, prévoir une date pour la formation qui aura lieu en semaine.

Cross du Val de Marne : Les courriers concernant les jurys et les bénévoles pour le Cross du Val de Marne seront prochainement envoyés par Frédéric.
Les lots seront des serviettes bleues (80x30cm) avec le logo du Val de Marne.
A ce jour, 9 inscriptions pour la Val de Marnaise.

La **réunion concernant le site internet** du comité est prévue le 3/11 (Hors réunion, elle est reportée suite demande de Frédéric le 24/11).

2) Circulaire financière

Elle reprend dans un même document

- La part départementale de la licence
- Les remboursements de note de frais
- La restauration de jurys aux compétitions
- Les remboursements des goûters des kids
- Les engagements aux compétitions
- La location du chrono électrique
- Les pénalités pour jury manquant

La proposition de circulaire financière est discutée, certains points nécessitent des votes ; notamment pour le montant des engagements tardifs aux championnats départementaux CJES et aux championnats départementaux de cross.

Engagements Championnats départementaux Cadets-Juniors-Espoirs-Seniors :
Engagement gratuit si effectué dans les temps.
Engagement tardif ou sur place : 5 euros par épreuve.
Athlètes hors ligue :

- Engagement 5 euros par épreuve après accord de la CSO.
- Engagement tardif ou sur place : 5€

Engagements Championnats départementaux de cross
1€ par athlète engagé participant
4€ pour athlète engagé et non arrivant
Engagement tardif ou sur place 4€
Pas d'échange de dossards

Location du Chrono électrique, pistolet électronique de départ
80 € pour les clubs du Comité 94.
Location de l'EDM : 20€ pour les clubs du comité

3) Calendrier des compétitions

La réunion calendrier s'est tenue le 3 octobre, après cette réunion il est apparu des problématiques sur les Equip'athlé benjamins et minimes et la nécessité d'avancer les Equip'athlé minimes le 11/04 et de placer les Equip'athlé benjamins le 8 mai.
Validation des dates proposées.

4) Tour des commissions

- Yves aborde le clinic's qu'il souhaite organiser le 28/11 à Sucy sur la prévention des blessures.
- Benoit propose les 2 modèles de polos à destination des officiels et membres du comité, le choix se porte sur le polo en textile technique plutôt que sur le polo en coton.
- Nathalie parle de la réunion de la commission de marche le 25/09 : volonté de travailler sur la formation marche des entraineurs (formation U12 et regroupement d'entraineurs), sur l'organisation de regroupement marche 1 fois par mois à faire évoluer (changer de lieu), et d'un regroupement un samedi ou un dimanche 1 ou2 fois par an.
- Rita absente mentionne les éléments suivants : l'alternance d'Annabelle en collaboration avec le CDOS et la finalisation des démarches administratives en cours
  Opérations de relance pour la communication sur la Val-de-marnaise en cours
  *Réseaux sociaux : RAS - Annabelle poursuit l'alimentation de nos comptes insta et FB dans l'attente de la formalisation de son contrat.
  Site Internet : réunion le 3 novembre sur les axes d'amélioration
  Merci à l'équipe active et à l'ensemble des contributeurs